

Pourquoi la France, avant l'UE, veut interdire la pêche électrique

A LA UNE / ENVIRONNEMENT / Publié le 10/05/2019 à 19h12. Mis à jour le 11/05/2019 par Valérie Deymes.

Jeudi soir, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité (54 voix) un texte cosigné par 135 députés et soutenu par le gouvernement sur la pêche électrique. Un texte comportant un article unique et « interdisant la pêche électrique dans les eaux territoriales françaises, dans la limite fixée des 12 miles (22, 2km) au large de ses côtes ». Le texte devra être validé par le Sénat, dans les prochaines semaines, pour entrer en application.

La pêche électrique, comment ça fonctionne?

Ce type de pêche est pratiqué par des chaluts à perche qui traînent des filets et raclent les fonds marins afin de déloger les poissons plats enfouis dans le sable, tels que la raie, la limande ou la sole. Le filet de ces chaluts est équipé d'électrodes qui envoient des décharges de courant dit « impulsionnel bipolaire » dans les sédiments. L'impulsion électrique paralyse les poissons et les projette hors des fonds sableux.

Economique pour certains, dévastatrice pour d'autres

Pour les pêcheurs néerlandais, pro-pêche électrique, cette technique est plus économique car elle permet de limiter la vitesse du chalut et les dépenses de carburant. Elle est, selon eux, plus écologique car le chalut ne touche pas directement les fonds marins, et surtout plus rentable. Les défenseurs restent minoritaires.

La technique est montrée du doigt pour ses effets dévastateurs. Les ONG, mais aussi les témoignages de pêcheurs artisans, font état d'une pêche qui « ne laisse rien sur son passage ».

L'association Bloom cite plusieurs études et communications d'experts montrant que 50 à 70% des cabillauds de grande taille, capturés par de tels chaluts, ont la colonne vertébrale fracturée, que les œufs, les juvéniles et le plancton sont lourdement impactés.

« Ce procédé est en contradiction totale avec le principe de pêche durable : pour 100 kg de poissons pêchés, 50 à 70kg sont rejetés en mer. Avec un fileyeur, ce sont 6kg qui sont rejetés », a rappelé le rapporteur de la loi, Erwan Balanant. « De nombreux pays, dont certains ne sont pas vraiment réputés pour leur souci de l'environnement, l'ont interdite depuis longtemps : les Etats-Unis, la Chine, le Brésil, la Russie ou encore l'Australie. »

La France prend les devants par rapport à l'Europe

Rappelons que la pêche électrique a été interdite au sein de l'Union européenne en 1998. Mais en 2007, la Commission européenne a permis sa pratique à titre dérogatoire, autorisant les Etats membres à équiper d'électrodes jusqu'à 5% de leur flotte de chaluts à perche, pour la pêche dans le Sud de la mer du Nord. Une dérogation qui, selon les registres de flottes européennes, a été largement dépassée par les Néerlandais, dont 28% des chaluts présentent un tel équipement.

En février 2019, après la mobilisation de plusieurs experts et pays, dénonçant les effets dévastateurs de ce type de pêche sur la faune et la flore des fonds de marins, l'Europe décidait

« l'interdiction totale de la pêche électrique au 1er juillet 2021 ». Le texte laisse la possibilité à chaque Etat membre de devancer cette interdiction sur ses eaux territoriales. C'est ce qu'a souhaité faire la France.